NATO OTAN

Bulletin d'information

APERÇU

Civil Emergency Planning

Plans civils d'urgence

N°1 • Février 2007

Soutien aux opérations de l'OTAN - protection des populations civiles

PAGE 2-3
- Points de vue nationaux : Pologne et Croatie

PAGE 4-5
- Développements intervenus au sein du SCEPC
- L'actualité des Bureaux et comités d'étude (PB&C)

PAGE 6
- Du côté de l'EADRCC - Exercice IDASSA 2007

PAGE 7
- Portrait - John Holmes, Secrétaire général adjoint du BCAH, Nations Unies
- La tribune des clients PCU - Restructuration de l'Office arménien des opérations de sauvetage

PAGE 8
- Les activités PCU d'autres organisations internationales

Avertissement : Publiés sous l'autorité du SGA pour les opérations, les avis exprimés dans ce Bulletin ne reflètent pas nécessairement l'opinion ou la politique officielle des gouvernements des pays membres ni celle de l'OTAN.

EDITORIAL

par l'Ambassadeur Adam Kobieracki - SGA pour les Opérations

J'ai le plaisir de lancer le Bulletin sur les Plans civils d'urgence (PCU), qui vise à mieux faire connaître les activités PCU. Ce Bulletin a pour objet de communiquer sur les développements clés intervenus dans le domaine des PCU et de souligner la valeur ajoutée qu'apportent les PCU à nos « clients » - autorités nationales et autorités militaires de l'OTAN pour l'essentiel. Il offre un support qui permet de favoriser les échanges de vues informels sur diverses questions PCU, dont il donne un « aPerÇU » - d'où son titre au fil des rubriques.

Les décisions qui ont été prises au Sommet de Riga de novembre 2006 ont rappelé que les défis de sécurité actuels exigent une approche globale mettant en œuvre une large gamme d'instruments civils et militaires. C'est également cet aspect que souligne la Directive politique globale, qui donne des orientations politiques pour les priorités de l'Alliance sur les dix à quinze prochaines années. Les PCU peuvent largement contribuer, grâce à leurs compétences techniques dans un large éventail de secteurs (transport, santé, communications, protection civile, approvisionnement industriel, ravitaillement et agriculture), au renforcement de l'interface civilo-militaire dans des opérations de nature toujours plus complexe.

Les PCU restent un domaine très populaire de coopération pratique avec les Partenaires. Les trois nouveaux pays du PPP - la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie - viennent d'ailleurs de rejoindre les PCU et leur large éventail d'activités. Nous les accueillons avec plaisir et nous efforçons déjà de les intégrer conformément à leurs besoins spécifiques. Les PCU continueront de servir d'instrument à l'appui de l'ouverture vers d'autres partenariats tels que le Dialogue méditerranéen et l'Initiative de coopération d'Istanbul, partenariats avec lesquels nous espérons renforcer notre coopération au cours de l'année 2007.

La Déclaration de Riga rappelle aussi les risques qui peuvent exister dans les domaines des ressources essentielles et de la sécurité énergétique. Compte tenu de leur expérience et connaissances étendues dans le domaine de la protection des infrastructures essentielles, les PCU - déjà pertinents dans la lutte que mène actuellement l'OTAN contre le terrorisme - peuvent contribuer significativement aux futures discussions sur la protection des ressources essentielles et des infrastructures énergétiques.

Les PCU constituent une activité complexe et interdépendante. Ils ne commencent donc pas - ni ne finissent - à l'OTAN. C'est pour cette raison que ce Bulletin, de large portée, inclura des références et des liens renvoyant aux activités PCU menées dans d'autres enceintes internationales.

Face à tous les sujets que je viens d'évoquer, les PCU auront sans aucun doute beaucoup de défis à relever dans les mois à venir, et nous espérons bien souligner les principaux résultats dans les prochains bulletins. Nous avons l'intention, à terme, de faire de ce Bulletin un outil en ligne, qui vienne compléter les informations contenues dans la future page Web des PCU.

Je vous invite tous à contribuer à l'élaboration de ce Bulletin et j'espère que vous aurez plaisir à lire les courts articles et papiers qu'il contient.

CITATION

« …les intérêts de sécurité de l'Alliance peuvent aussi être mis en cause par la rupture des approvisionnements en ressources vitales. Nous préconisons un effort international coordonné afin d'évaluer les risques qui pèsent sur les infrastructures énergétiques et de promouvoir la sécurité de ces infrastructures. »

Déclaration du Sommet de Riga, 29 novembre 2006

Réviser le Plan d'action en matière de PCU : un défi pour le SCEPC*

Le Plan d'action en matière de plans civils d'urgence (PCU) visant à améliorer la préparation du secteur civil face au risque d'attaques terroristes au moyen d'armes chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires constitue indubitablement l'un des plus grands succès obtenus dans le domaine des PCU à l'OTAN. Ce plan comprend toute une série de mesures destinées à sensibiliser davantage les pays de l'OTAN et les Partenaires afin que ceux-ci réagissent rapidement et efficacement aux conséquences d'une attaque terroriste perpétrée au moyen de telles armes.

Cinq ans après l'entérinement du Plan, la plupart des mesures prévues dans celui-ci ont été mises en œuvre. Nous avons pris note périodiquement des progrès accomplis, et la liste des mesures concrètes est devenue beaucoup plus longue, plus détaillée mais moins compréhensible. Par ailleurs, la lutte contre le terrorisme a récemment été reléguée plus loin dans notre agenda. Nous avons ciblé nos travaux presque entièrement sur le soutien du secteur civil au secteur militaire et sur les capacités militaires dans le cadre des opérations de secours en cas de catastrophe. S'il n'est pas réaliste d'attendre des changements fondamentaux dans l'approche du SCEPC en matière de protection des populations civiles contre les menaces CBRN, il est toutefois grand temps de réfléchir de nouveau à la voie à suivre.

MA CONCEPTION DU FUTUR PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE PCU :

En premier lieu, le Plan devrait servir d'outil de référence et proposer des orientations aux autorités nationales. Il devrait être établi sur la base des éléments suivants : (a) il devrait proposer un schéma directeur qui soit axé sur des objectifs et qui fixe des jalons pour le SCEPC et les PB&C ; (b) il devrait proposer une liste de mesures prioritaires qui pourraient être traduites en tâches concrètes dans les programmes de travail des PB&C ; (c) les Partenaires devraient y être associés dans toute la mesure possible ; (d) il devrait demeurer un document évolutif qui reflète l'avancement des travaux.

En second lieu, le Plan d'action en matière de PCU doit s'imbriquer dans le grand puzzle de l'OTAN. Nous devrions être plus réceptifs à la nécessité d'améliorer la coordination interne. Plusieurs initiatives excellentes et importantes ont déjà été lancées dans le domaine de la protection contre les menaces CBRN, mais l'on peut faire mieux encore. Parmi elles, on compte cinq initiatives en matière de défense CBRN (y compris un système de surveillance épidémiologique), approuvées à Prague en 2002, ainsi que le Programme de travail pour la défense contre le terrorisme, approuvé à Istanbul en 2004. Une nouvelle révision du Plan d'action se justifie uniquement si les mesures prises par le SCEPC et les PB&C s'inscrivent dans le cadre plus large des activités de l'OTAN. Nous devrions rechercher une plus grande complémentarité avec ces initiatives, et cibler notre énergie de façon à apporter une contribution efficace ainsi qu'une valeur ajoutée.

Enfin, bien qu'une réponse plus large de l'OTAN soit nécessaire afin de réduire la vulnérabilité des populations civiles aux menaces CBRN, cette réponse ne doit pas être envisagée isolément. Dans l'esprit de la déclaration du Sommet de Riga, l'OTAN se doit de connaître les activités menées dans d'autres organisations internationales déjà actives dans ce domaine, en particulier l'UE, et examiner les possibilités de renforcer la coopération, en tenant compte des compétences de chaque organisation.

*** Opinion personnelle communiquée par Ilona Raduj, Délégation permanente de la Pologne auprès de l'OTAN**

Photos : Croatian National Protection and Rescue Directorate

Un point de vue croate

Aujourd'hui, la société moderne fait face à de nombreux défis découlant des menaces que représentent le terrorisme mondial, le changement climatique et le nombre croissant de catastrophes naturelles ou causées par l'homme.

L'expérience a montré que la collaboration entre États est nécessaire pour planifier des mesures et des procédures de protection, organiser des formations conjointes destinées aux équipes de secours et mettre en place des équipes d'intervention internationales chargées d'éliminer les conséquences de catastrophes et d'attaques terroristes.

La coopération visant à améliorer la réaction en cas de catastrophe ainsi que l'état de préparation (plans civils d'urgence de l'OTAN) est l'une des principales activités du PPP de l'OTAN. L'organisation d'exercices, de conférences, d'ateliers et de séminaires aide à coordonner les activités des services nationaux de protection et de sauvetage. On accroît ainsi la capacité d'apporter des réponses conjointes à des situations d'urgence et l'on renforce la sécurité internationale. Cette coopération entre États membres, qui existe depuis plusieurs années, a été étendue aux pays partenaires dans les années 1990. Elle représente aujourd'hui la composante non militaire la plus vaste des activités PPP. Le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC) a été créé à la suite d'une proposition faite par la Russie en 1998, afin de coordonner les réactions face à d'éventuelles catastrophes survenant dans la zone du CPEA.

Les mécanismes de coordination de l'EADRCC permettent aux pays de l'OTAN et aux pays partenaires d'aider de façon efficace les régions touchées. Le tsunami en Asie du Sud-Est, le cyclone Katrina aux États-Unis et le tremblement de terre au Pakistan sont toujours très présents dans nos esprits. Dans tous les cas, l'assistance fournie par les pays du CPEA a été acheminée avec rapidité et efficacité vers les régions touchées, grâce à l'aide et à la coordination de l'EADRCC. En tant que membre du CPEA, la République de Croatie a eu recours à l'EADRCC pour envoyer de l'aide lors des inondations survenues en Pologne (2001), en République tchèque (2002) et en République slovaque (2006), mais aussi pour venir en aide à la Turquie lors de la crise iraquienne en 2003.

La République de Croatie aspire à devenir membre à part entière de l'OTAN, Alliance fondée sur les valeurs et intérêts fondamentaux de ses pays membres. La Croatie adhère également aux valeurs communes que sont la liberté, la démocratie, l'état de droit, l'économie de marché, la solidarité internationale et des relations internationales stables régies par la paix et la sécurité. En devenant membre du PPP en 2000, la République de Croatie s'est vu offrir l'occasion d'améliorer la coopération dans les domaines de la sécurité et de la défense. Elle s'est aussi engagée à participer activement aux activités menées par la communauté internationale afin de répondre aux besoins en matière de capacités de réaction rapide en cas de catastrophe naturelle ou autre, y compris en cas d'attaques terroristes.

La République de Croatie a organisé l'un des exercices civilo-militaires les plus importants sur le plan international, « Taming the Dragon - Dalmatia 2002 », auquel 35 pays et 1 790 personnes ont pris part. En mai 2004, un séminaire portant sur l'expérience acquise au cours d'exercices et d'opérations de l'EADRCC s'est tenu à Dubrovnik. Enfin, les préparatifs de l'exercice international de protection et de sauvetage « IDASSA 2007 », qui sera accueilli par la Croatie en mai 2007, sont bien avancés. Ces activités montrent que la Croatie attache une grande importance à ce domaine dans le contexte de ses aspirations euro-atlantiques. Elles prouvent également que la Croatie est capable d'organiser des activités extrêmement complexes et exigeantes dans le cadre de l'OTAN et du PPP, et de participer en tant que partenaire à part entière à toutes les activités PCU.

Nous sommes convaincus que grâce aux activités PCU de l'OTAN, la coopération dans le cadre du CPEA/PPP dans les domaines de la protection contre les catastrophes et la lutte commune contre les menaces modernes représente une avancée significative vers une plus grande sécurité des pays de l'OTAN et des pays tiers.

Source : Direction croate des opérations de protection et de sauvetage

DÉVELOPPEMENTS INTERVENUS AU SEIN DU HAUT COMITÉ POUR L'ÉTUDE DES PLANS D'URGENCE DANS LE DOMAINE CIVIL (SCEPC)

Après l'approbation de la Directive ministérielle pour les plans civils d'urgence 2007-2008, qui présente les objectifs à atteindre tant sur le plan national que sur le plan collectif pour cette période, le SCEPC concentrera ses efforts sur la mise en œuvre de ces objectifs. Un atelier PCU sur le thème « Mise en œuvre de la Directive ministérielle » sera organisé à l'appui de ce processus. Il visera à recenser les éléments à inclure dans le Plan d'action en matière de PCU et dans les programmes de travail des Bureaux et comités d'étude. Le Plan d'action en matière de PCU est un outil important qui permet d'améliorer l'état de préparation du secteur civil en cas d'incident CBRN. L'on continue également de travailler sur la protection des infrastructures essentielles et sur le renforcement de la coopération civilo-militaire. La nouveauté pour la période à venir viendra d'une série de réunions conjointes entre le SCEPC et plusieurs Bureaux et comités d'étude, organisées dans le but de favoriser les échanges de vues (voir calendrier). La réunion plénière de mai/juin 2007 sera l'occasion de dresser un bilan de toutes les activités mentionnées ci-dessus et de débattre de la voie à suivre.

Chantiers du SCEPC

- Mise en œuvre de la Directive ministérielle
- Actualisation du Plan d'action en matière de PCU
- Approbation des programmes de travail des PB&C

L'ACTUALITÉ DES BUREAUX ET COMITÉS D'ÉTUDE (PB&C)

Les huit Bureaux et comités d'étude de l'OTAN rassemblent des experts nationaux du secteur public ou privé et des représentants militaires chargés de coordonner la planification dans divers domaines de l'activité civile. Ces organes conseillent le SCEPC sur des questions liées aux crises et aident les Autorités militaires de l'OTAN et les pays à utiliser efficacement les ressources civiles.

La section ci-après décrit brièvement les sujets intéressant actuellement les PB&C.

Transport

Des experts civils des transports de surface et des transports aériens aideront les pays et les Autorités militaires de l'OTAN pendant l'exercice STEADFAST MOVE qui se

déroulera en mars et mai 2007. Au cours de cet exercice, des experts civils du Comité d'étude de l'aviation civile (CAPC), du Bureau d'étude des transports intérieurs de surface (PBIST) et du Bureau d'étude des transports océaniques (PBOS) établiront des évaluations sur la disponibilité des navires et des aéronefs, effectueront des analyses des moyens de transports intérieurs de surface ainsi que des infrastructures portuaires de la zone d'exercice, et simuleront la situation des marchés commerciaux pendant les phases de déploiement. Cet exercice annuel est l'occasion pour les pays de planifier des déploiements, et pour les experts civils des transports de rester en phase avec les processus de planification de l'OTAN.

L'organisation du séminaire 2007 de l'OTAN sur les transports - manifestation bisannuelle préparée conjointement par les PB&C chargés des transports (CAPC, PBIST et PBOS), les Autorités militaires de l'OTAN et le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC) - est bien engagée. Ce séminaire, qui se tiendra à Munich du 8 au 10 octobre 2007, a pour objet de présenter les développements dans le secteur des transports commerciaux et d'en examiner les effets sur les futures opérations de l'OTAN. La date limite d'inscription au séminaire est le 30 avril 2007.

Au programme de la réunion plénière de printemps du CAPC, qui se tiendra le 28 février, figurera le thème des marchés spot de l'aviation civile. Un expert civil néerlandais fera un exposé sur la façon dont fonctionnent ces marchés, lequel intéressera tout particulièrement les clients qui rechercheraient des moyens de transports aériens commerciaux pour des déploiements militaires ou à des fins humanitaires.

Protection civile

Le Comité de la protection civile (CPC) poursuit ses travaux sur la mise en œuvre pratique des directives non contraignantes et des normes minimales à l'intention des personnels de première intervention en cas d'incident CBRN. Le Comité poursuit également ses travaux dans le domaine de la protection des infrastructures essentielles. L'exercice IDASSA 2007 (voir l'article sur l'EADRCC) offre une excellente occasion de réunir et de mettre en pratique ces divers éléments. En association avec l'EADRCC, le Comité de la protection civile intègre les directives non contraignantes et les normes minimales aux activités de l'exercice, sous la forme d'une session de formation et

REGARD VERS L'AVENIR

Calendrier du SCEPC

26-27 février	Atelier sur les PCU	Siège de l'OTAN
28 février	Réunion conjointe SCEPC-CAPC	Siège de l'OTAN
1er mars	Réunion conjointe SCEPC-CPC	Siège de l'OTAN
20 mars	Réunion conjointe SCEPC-IPC	Siège de l'OTAN
31 mai / 1er juin	Réunion plénière du SCEPC	Siège de l'OTAN

de tâches pratiques pour les équipes de sauvetage participantes. Par ailleurs, un exercice sur table concernant la protection des infrastructures essentielles sera organisé et les experts auront à se pencher sur des problèmes couvrant l'ensemble du scénario de l'exercice.

Communications

Le Comité d'étude des télécommunications civiles (CCPC) travaille avec le Bureau de l'OTAN pour la consultation, le commandement et le contrôle (NC3B) au recensement des domaines clés pour lesquels le CCPC apportera un soutien à celui qui est son principal client militaire. Le CCPC collabore également avec le Commandement allié Opérations pour améliorer son soutien aux services de messagerie militaire, ainsi qu'avec le Commandement allié Transformation pour contribuer au développement des travaux dans le domaine de la capacité en réseau de l'OTAN (qui vise à donner aux commandants et troupes sur le terrain une image - en temps réel - d'un champ de bataille potentiel).
Après le Séminaire conjoint CPC-CCPC sur la communication en période de crise qui s'est tenu en septembre 2006, le CCPC affine ses travaux sur l'utilisation des capacités des télécommunications civiles à l'appui des communications de crise pour les populations civiles en cas de catastrophe et en temps de crise. Il travaille également avec le CPC à l'élaboration d'une annexe technique aux directives de Budapest, qui porte sur les communications électroniques.

Ravitaillement et agriculture

Un séminaire du Comité d'étude pour le ravitaillement et l'agriculture (FAPC) sur les ressources essentielles sera organisé par le Ministère roumain de l'agriculture, des forêts et du développement rural, à Bucarest, du 21 au 23 mai 2007.

L'objet de ce séminaire est de permettre aux experts du FAPC et à d'autres experts de l'OTAN (y compris des experts militaires) de partager leurs connaissances, de fournir des avis spécialisés et de travailler dans

un environnement multidisciplinaire afin d'établir des plans de gestion des incidences ainsi que des plans de redressement par phases en réponse à une situation d'urgence majeure. Le séminaire sera largement consacré aux infrastructures essentielles, notamment dans les secteurs du ravitaillement, de l'eau et de l'agriculture. Les experts nationaux étudieront les interdépendances et les vulnérabilités. On cherchera également à évaluer les incidences de perturbations touchant le ravitaillement, l'eau ou l'agriculture sur les infrastructures au sens large et à déterminer quelles sont les mesures nécessaires pour rétablir des niveaux de production appropriés et sûrs.

Questions médicales

Le Comité médical mixte (JMC), unique en son genre puisqu'il est le seul parmi les PB&C à rassembler des représentants nationaux tant civils que militaires, a finalisé ses travaux sur les protocoles de traitement à appliquer en cas d'attaques perpétrées au moyen d'agents chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires. Il est prévu que les membres du Dialogue méditerranéen de l'OTAN auront accès à ces travaux. Ces protocoles ont été élaborés en collaboration étroite avec d'autres organisations internationales actives dans ce domaine, notamment l'OMS. Le JMC collabore actuellement avec le Comité d'étude de l'aviation civile (CAPC) sur l'évacuation sanitaire aérienne.

Production industrielle

Le Comité de planification industrielle (IPC) continue de considérer comme prioritaire la sécurité des approvisionnements concernant les biens et services entre pays. La protection des infrastructures essentielles dans le secteur de l'énergie, notamment en ce qui concerne les réseaux électriques, constitue également une priorité de premier plan. Dans ce contexte, la Fédération de Russie a fait part de son intention de présenter à l'IPC un exposé sur les questions relatives à la protection des infrastructures essentielles. L'IPC poursuit ses travaux pour que soient adoptés des systèmes d'attribution des priorités et d'affectation des ressources destinés à assurer le maintien des approvisionnements énergétiques transfrontières entre pays en cas de crise.

Formation des nouveaux experts des PB&C

Le stage d'orientation pour les nouveaux experts se tiendra du 4 au 6 juillet au siège de l'OTAN. Cette activité très appréciée vise à présenter l'OTAN aux experts civils des PB&C nouvellement désignés. Elle comprend des exposés sur les objectifs politiques et militaires de l'Alliance, ainsi que sur le rôle des Plans civils d'urgence à l'OTAN, une visite du Siège et un travail pratique sous forme d'exercice sur table, le but étant que les experts se familiarisent avec les types de défis auxquels ils pourraient être confrontés, tels que la gestion des conséquences.

Calendrier des PB&C

Regard vers l'avenir

28 février	Comité d'étude de l'aviation civile - réunion plénière	Siège de l'OTAN
1-2 mars	Comité de la protection civile - réunion plénière	Siège de l'OTAN
16-17 avril	Comité d'étude des télécommunications civiles - réunion plénière	Siège de l'OTAN
21-23 mai	Comité d'étude pour le ravitaillement et l'agriculture - séminaire sur les ressources essentielles	Bucarest, Roumanie
24-25 mai	Comité d'étude pour le ravitaillement et l'agriculture - réunion plénière	Bucarest, Roumanie
4-6 juin	Séminaire conjoint JMC/COMEDS/NMA/OMS sur la surveillance sanitaire	Halifax, Canada
7-8 juin	JMC - réunion plénière	Halifax, Canada
4-6 juillet	Session d'orientation pour les nouveaux experts	Siège de l'OTAN
8-10 octobre	Séminaire conjoint sur les transports	Munich, Allemagne

Le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC)

Exercice IDASSA 2007

Un grand concert de charité organisé par la Croatie, et qui devait rassembler des musiciens venus des quatre coins du monde, vient d'être annulé à cause d'un tremblement de terre qui a frappé le pays. De nombreux spectateurs, qui étaient déjà arrivés sur les lieux, sont actuellement évacués. Le tremblement de terre a provoqué la rupture d'un pipeline, polluant l'environnement et causant d'autres dommages. Par ailleurs, des terroristes viennent de détourner un avion et menacent de faire usage d'agents biologiques.

Tel est le scénario ambitieux, peu probable mais néanmoins possible, qui sert de trame pour IDASSA 2007, un exercice sur le terrain de gestion des conséquences proposé par l'EADRCC, et qui sera organisé par la Croatie du 19 au 24 mai 2007. Cet exercice, qui suscite déjà beaucoup d'intérêt, est en passe de devenir un événement majeur. On estime à environ 400 le nombre de participants - équipes envoyées par 16 pays du CPEA, spécialisées dans la recherche et le sauvetage ainsi que dans la protection CBRN, et personnel du BCAH des Nations Unies - auxquels il faut ajouter des observateurs envoyés par l'UE, l'Afghanistan, les pays du Dialogue méditerranéen et ceux de l'Initiative de coopération d'Istanbul.

Ce type de scénario est une excellente opportunité, pour les participants à l'exercice, de mettre en pratique et de tester les réponses à des situations d'urgence.

Les objectifs de l'exercice IDASSA 2007 sont clairement définis en fonction des besoins des pays :

- mettre en pratique les procédures de l'EADRCC et tester les capacités de l'Unité euro-atlantique de réaction en cas de catastrophe (EADRU) ;
- renforcer la capacité du pays touché de coordonner efficacement les opérations de gestion des conséquences, y compris l'aide internationale dans une situation d'urgence difficile ;
- mettre en pratique la coopération entre les organisations internationales ;
- s'exercer à utiliser l'inventaire CBRN du CPEA ;
- donner aux pays intéressés une formation sur la manière d'adresser efficacement une demande d'aide internationale.

Outre l'aspect formation, qui est important, l'exercice IDASSA 2007 offre d'autres possibilités concrètes de mettre en œuvre une coopération pratique entre pays et organisations internationales, contribuant ainsi à améliorer l'interopérabilité et à renforcer la confiance.

Un tel exercice nécessite une planification de grande envergure. Deux conférences de planification ont déjà permis d'effectuer la plupart des travaux préparatoires visant à rassembler les nombreux éléments qui composent cet exercice complexe. La conférence de planification finale doit se tenir du 27 au 29 mars 2007.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web de l'EADRCC : www.nato.int/eadrcc/2007

Portrait

JOHN HOLMES, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT - BCAH DES NATIONS UNIES

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, a désigné M. John Holmes pour succéder à Jan Egeland au poste de Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. Sir John Holmes est actuellement Ambassadeur du Royaume-Uni à Paris, poste qu'il occupe depuis octobre 2001.

Diplomate de carrière, il rejoint en 1973 le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth, où il assure des fonctions diverses. En 1976, il est nommé Deuxième Secrétaire à l'ambassade du Royaume-Uni à Moscou. Après avoir été en poste à New York et à Moscou, il rentre à Londres en 1978, où il s'occupe des questions liées au Liban et au processus de paix au Proche-Orient, avant d'être nommé Secrétaire particulier adjoint au Secrétariat britannique des affaires étrangères en 1982, où il est chargé des questions relatives au Proche-Orient, à l'Afrique, à l'Asie et à l'Amérique latine. En 1984, il est nommé Premier Secrétaire à l'ambassade du Royaume-Uni à Paris afin de s'occuper des questions économiques et relatives à l'Union européenne.

De retour à Londres en 1987, il occupe le poste de Chef adjoint du Département soviétique du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth. En 1991, il est dépêché auprès de la Haute Commission britannique à New Delhi, en Inde, en tant que Conseiller politique, puis Conseiller économique et commercial, chargé de superviser le programme d'aide britannique et s'occupant des questions économiques et commerciales.

De nouveau en poste à Londres en 1995, il est brièvement à la tête du Département Union européenne au Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth, avant de rejoindre le cabinet du Premier ministre John Major à Downing Street en tant que Secrétaire particulier pour les affaires étrangères et Conseiller diplomatique. Il conserve ces fonctions auprès du Premier ministre Tony Blair, de 1997 à 1999, avant de devenir le Secrétaire particulier principal de celui-ci. Au cours de cette période, il prépare le Sommet du G-8 tenu, en 1998, sous la présidence britannique. Il est anobli en 1999, principalement pour son rôle dans le processus de paix en Irlande du Nord et l'Accord du Vendredi saint.

De 1999 à 2001, John Holmes est Ambassadeur du Royaume-Uni à Lisbonne, avant d'occuper les mêmes fonctions à Paris.

Source : UN-OCHA www.ochaonline.un.org

La tribune des clients PCU

RESTRUCTURATION DE L'OFFICE ARMÉNIEN DES OPÉRATIONS DE SAUVETAGE

Dans le cadre du plan d'action individuel pour le Partenariat (IPAP) de l'Arménie, l'Office arménien des opérations de sauvetage connaît actuellement une profonde restructuration. Notre plan d'action individuel pour le Partenariat porte sur des questions telles que l'amélioration de l'état de préparation aux situations d'urgence, l'amélioration du système de réaction aux situations d'urgence et la communication en période de crise. Il a également contribué à coordonner et à cibler un certain nombre d'activités de coopération bilatérale menées actuellement avec des pays tels que la Suisse, la Suède et les États-Unis.

Dans un premier temps, nous tenions à élaborer un système d'information qui permette de coordonner les ressources civiles utilisables pour la gestion des crises ou des catastrophes. Il s'agissait notamment de développer et de gérer les flux d'information pour rendre ces ressources plus accessibles. Avec le Secrétariat international de l'OTAN, nous avons estimé que l'organisation d'un atelier rassemblant les responsables arméniens travaillant dans le domaine de la gestion des interventions d'urgence et des crises serait la voie à suivre la plus efficace. Cet atelier s'est tenu en décembre 2006 à Erevan.

Au cours de cet atelier, nous avons examiné une vaste gamme de sujets, tels que les risques et leur évaluation, la perception de la situation, la prise de décision dans les situations d'urgence et de crise (à tous les niveaux de responsabilité), l'élaboration d'instructions permanentes et la communication en période de crise.

Avec l'aide de facilitateurs des Pays-Bas, des États-Unis et du Secrétariat international de l'OTAN, nous avons été en mesure d'esquisser les contours d'une « structure de gestion des crises en Arménie ». Nous avons examiné le moyen de concrétiser cette vision conformément à un schéma directeur comportant des échéances, et la création d'un centre national de gestion des crises constitue maintenant l'un des buts que nous nous proposons d'atteindre.

Nous mettons actuellement au point une proposition relative à un centre national de gestion des crises, proposition que nous partagerons avec l'OTAN et qui fera l'objet d'un suivi dans le cadre du plan d'action individuel pour le Partenariat.

Nous avons jugé cette expérience très positive. L'atelier a été constructif et efficace, et nous sommes satisfaits des résultats. Nous nous réjouissons à la perspective de nouvelles activités visant à poursuivre notre processus de restructuration.

Source : Office arménien des opérations de sauvetage

Les PCU au sein des autres organisations internationales

Les activités des PCU de l'OTAN n'étant pas menées en vase clos, on trouvera dans le tableau ci-dessous un aperçu des liens utiles avec d'autres organisations qui jouent elles aussi un rôle actif dans ce domaine.

ORGANISATION	SITE WEB
Commission européenne	http://ec.europa.eu/environment/civil
	http://ec.europa.eu/dgs/justice_home/terrorism/dg_terrorism_en.htm
Centre de contrôle et d'information (MIC) de l'UE	http://ec.europa.eu/environment /civil/prote/mic.htm
Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO)	http://ec.europa.eu/echo/index_en.htm
Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies	http://ochaonline.un.org
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)	http://osce.org
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	http://iaea.org
Centre des incidents et des urgences (CIU) de l'AIEA	http://www-ns.iaea.org/tech-areas/emergency/incident-emergency-centre.htm
Manuel de l'AIEA destiné aux premiers intervenants en cas d'urgence radiologique	http://www-ns.iaea.org/tech-areas/emergency/emergency-response-actions.asp
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC)	http://www.opcw.org

ACTIVITÉS

On trouvera ci-dessous une liste d'activités prochaines de deux organisations internationales :

1. Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

- Séminaire international sur la formation concernant la protection physique
  Du 5 au 16 mars 2007 à Vienne (Autriche)
  (http://www-ns.iaea.org/meetings)
- Bases de la protection physique des matières et installations nucléaires
  Du 19 au 23 mars 2007
  (http://www-ns.iaea.org/meetings)
- Protection physique des matières et installations nucléaires (cours régional)
  Du 16 au 27 avril 2007 à Mumbai (Bombay, Inde)
  (http://www-ns.iaea.org/meetings)
- Lutte contre le terrorisme nucléaire
  Les 15 et 16 mai 2007
  (http://www-ns.iaea.org/meetings)

2. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC)

- Troisième formation sur l'aide et la protection au niveau régional pour les États parties africains
  Du 21 au 25 mai 2007 à Tshwane (Afrique du Sud)
  (http:www.opcw.org/docs/snotes/2006/s-600-2006.pdf)
  Cette formation aura pour objectifs d'aider à planifier et à mettre en place une équipe de soutien pour la protection et la défense des populations civiles, et pour les opérations de sauvetage et de décontamination dans les zones polluées ; elle servira également à rechercher les réponses et les contre-mesures qui conviennent dans le cas d'incidents mettant en cause des agents de guerre chimique ou des produits chimiques toxiques.

0175-07 NATO GRAPHICS STUDIO

Si vous souhaitez contribuer à "aPerÇU", le bulletin d'information des PCU, veuillez vous adresser aux **PCU, au siège de l'OTAN** : cepd@hq.nato.int